

Switzerland

AI 4

Messieurs les Co-Présidents,

Nous tenons avant tout à vous féliciter pour le rôle important que vous avez accepté de jouer, et surtout pour votre engagement dans le domaine de l'assistance aux victimes.

La roadmap que vous avez proposée en début d'année ainsi que la retraite que vous avez organisée la semaine passée témoignent de vos efforts visant à renouveler les défis et consolider les stratégies selon une approche inclusive au cours de la procédure d'évaluation et de préparation du futur Plan d'Action de Carthagène 2009-2014.

Nous tenons également à remercier la Norvège, Président désigné, et la Colombie pour l'importance qu'ils ont choisi d'accorder à l'assistance aux victimes lors de la deuxième Conférence d'Examen de ~~Carthagène~~.

Tout d'abord, la Suisse soutient une approche cohérente au niveau international basée sur une coordination efficace des instruments internationaux existants et elle soutient également dans tous les fora pertinents, une approche de l'assistance aux victimes qui soit inclusive, intégrée et sensible au genre et à l'âge.

Concernant l'Article 6 paragraphe 3, la Confédération suisse s'engage sur deux niveaux complémentaires : le plaidoyer au niveau international en faveur des victimes et le soutien de projets au niveau régional et local au travers de partenaires multilatéraux, d'ONGs ou d'actions directes.

Un des objectifs principaux de la coopération de la Suisse reste le renforcement des capacités des acteurs nationaux et le soutien de la mise en place de stratégies, plans d'action et banques de données à niveau national.

Nous souhaiterions aussi attirer l'attention sur le fait que la participation des victimes doit être effective dans toutes les étapes du processus de prise de décision et qu'il faut continuer à promouvoir leur inclusion à tous les niveaux.

D'un point de vue opérationnel, plusieurs projets d'assistance aux victimes, réintégration socio-économique et prévention des risques ont été financés par la Suisse en Afghanistan, Colombie, Tadjikistan, Somaliland, Burundi, Angola, Bosnia & Herzegovine et Laos. Il est important de souligner que les critères qui sont à la base du choix de notre collaboration avec ces Pays se basent en grande majorité sur les besoins des victimes (need based approach), (comme tout programme mis en œuvre par l'Aide Humanitaire de la Confédération.)

*à ajouter
Le budget alloue à ces projets est d'environ 3 millions de francs suisses par année*

du système des Nations Unies

Au niveau multilatéral la Suisse soutient les efforts du Centre de Déminage Humanitaire, de l'ISU, du Mouvement Croix Rouge Croissant Rouge et des nombreuses ONGs actives dans le domaine.

Permettez-nous de souligner encore deux points qui nous tiennent particulièrement à cœur :

Premièrement

1. l'intégration de l'action contre les mines, notamment de l'assistance aux victimes, au sein des programmes de développement, qui est à notre avis le meilleur moyen d'assurer la continuité et la pérennité des contributions;

Deuxièmement

2. l'intégration de l'aspect genre dans la planification de tout projet concernant l'assistance aux victimes, par le biais d'outils concrets tel que des évaluations préalables et des check-lists.

Enfin, répondant à un souci d'approche intégrée et de non discrimination de toutes les victimes, la Suisse s'engage et soutient les efforts de la communauté internationale, afin que la protection et la sûreté des toutes personnes handicapées dans les situations de crise humanitaire et de développement soient assurées.

Je vous remercie.